— M. P. Courcelle fait remarquer que c'est avec une grande prudence qu'il faut mener de telles recherches et se demande si les réminiscences virgiliennes trouvées dans les textes mérovingiens n'ont pas comme origine les Pères de l'Église. — M. Riché répond qu'il n'a trouvé aucune correspondance avec les citations virgiliennes d'Ambroise. — M. Courcelle pense qu'il faudrait chercher dans les œuvres de polémistes comme Lactance.

— M. H.-I. Marrou estime qu'étudier la survie de Virgile à une époque, c'est juger du niveau de la culture de cette époque, et il rapproche les réminiscences virgiliennes étudiées de celles qu'il a trouvées dans une inscription chrétienne d'Hippone postérieure au VI^e siècle. D'autre part, il est d'accord pour voir le souvenir d'une tradition scolaire dans la connaissance particulière des premiers livres de l'*Énéide*.

— M. J. Perret y verrait davantage l'influence de Fulgence le Mythographe et de son utilisation du poème comme allégorie de la vie humaine. Mais M. Riché ne croit pas que Fulgence soit connu des Mérovingiens.

— M. J. Marouzeau pense qu'il y a lieu de distinguer entre une connaissance réelle de Virgile et l'imprégnation qui se manifeste par des citations et allusions. Question de culture plutôt que de science littéraire, comme incline aussi à le penser M. Marrou.

V.

SÉANCE DU SAMEDI 13 NOVEMBRE 1954.

Président : M. P. Courcelle.

Membres présents. — M^lle M. d'Alverny, MM. J. André, J. Beaujeu, P. Boyancé, H. Chevallier, J. Collart, M^lle S. Corbin, MM. P. Couissin, A. Dain, R. Dreyfus, R. Dumaine, M. Durry, P.-M. Duval, A. Ernout, M^lle J. Ernst, MM. G. Fohlen, J. de Foucauld, R. France, M^me E. Galletier, MM. R. Goujard, P. Grimal, A. Haury, J. Hellegouarc'h, J. Heurgon, RR. PP. Hubert, Lauras, MM. G. Le Bras, Y. Lefèvre, H. Lévy-Bruhl, Cl. Margueron, A. Marichal, J. Marouzeau, H. Marrou, M^lle Masson, M^mes Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, J. Perret, M^lle H. Petré, M. H. Pflaum, M^me V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Ribaud, P. Riché, C. Rosset, C. Samaran, W. Sesto n, R. Sindou, M^lle A. Tachauer, R. P. Testard, M. A. Vernet, M^lle J. Vielliard, M. P. Wuilleumier, M^lle Zimermann.

Communications du Bureau.

M. P. Courcelle, président, remercie M. J. Doignon, qui, en venant

présenter une communication à cette séance, maintient dans notre Société la liaison entre Paris et la province.

— M. J. Marouzeau fait part des événements survenus depuis la dernière séance. Faisant écho à une suggestion de M. Haury, il signale l'approche des dates anniversaires de la mort de César et de Cicéron et pense que la Société se devrait de commémorer ce double bimillénaire.

— MM. P. Courcelle et A. Dain présentent un bref compte-rendu des Congrès de Copenhague et d'Aix-en-Provence.

— M. M. Durry rend compte de l'Assemblée tenue à Copenhague par la Fédération internationale des Associations d'études classiques.

Communications à l'ordre du jour.

I. — Mlle S. Corbin présente un exposé sur *les notations musicales dans les manuscrits d'Horace et Virgile.*

Les textes en cause portent des neumes, forme plus ancienne que la portée (IXe-XIIe siècles) et qui doit remonter au début du IXe siècle. On en ignore l'origine exacte (accents latins? scansions?) et la lecture reste soumise à la confrontation de plusieurs textes.

Les manuscrits des classiques n'ont, semble-t-il, pas de notation avant le IXe siècle ; ils n'en auront plus après le XIIe ; mais, entre le XVe et le XVIIe, des musiciens et des grammairiens se sont servis de textes classiques soit comme support de chants polyphoniques, soit comme exemples grammaticaux ornés d'une mélodie.

Les manuscrits portant des notations sont exclusivement des textes scolaires, portant scolies, commentaires, éléments et traduction, etc... La recherche est presque achevée pour la France ; elle avance très lentement pour l'étranger. On possède quinze manuscrits notés de Virgile et à peu près autant d'Horace.

Les manuscrits de Virgile appelés en témoignage sont de trois sortes. Les uns ont été en partie préparés pour recevoir des neumes sur une ligne laissée libre entre deux lignes de texte. D'autres ont reçu une ligne de notations en haut d'une page, applicable sans doute à tout le poème. Le groupe le plus important des manuscrits porte des neumes ajoutés sur des passages brillants : discours de Laocoon, songe d'Énée, plaintes de Didon, etc... Pour chaque groupe, la notation en neumes est toujours la même, bien que les témoins viennent de régions très variées.

Les manuscrits d'Horace se présentent de façon plus compliquée. Chacun d'eux — une quinzaine en tout pour l'instant — contient un ou deux exemples de notations sur une strophe d'un mètre déterminé, mais ne reproduisent une même mélodie que dans le cas déterminé de la strophe saphique ; or, cette mélodie est celle que Gui d'Arezzo a

appliquée, au titre de l'exercice mnémonique, à l'hymne *ut queant laxis*.

La tradition unique de Virgile et celle de la mélodie « saphique » d'Horace se retrouvent sur une aire très étendue, ce qui suppose une origine assez ancienne[1].

— M. P. Courcelle, président, remercie Mlle Corbin de cette communication attrayante, qu'elle a bien voulu rendre plus démonstrative en l'illustrant de projections et même de quelques mesures de chant. M. Courcelle adresse, en outre, ses remerciements à M. Marichal, qui a tenu à présenter lui-même les projections.

— M. Samaran fait observer qu'il serait très intéressant de vérifier les encres de certaines des plus anciennes notations, afin de savoir si les neumes sont bien contemporains de l'écriture littéraire. Des moyens scientifiques ont été mis au point qui permettraient une telle analyse.

— M. Marrou demande si nous avons connaissance de témoins de notations (alphabétiques ou autres) dont l'existence pourrait rattacher Boèce à la tradition grecque par un autre lien que celui de la théorie. Nous ne possédons pas encore de tels documents.

— M. Chailley suggère qu'un examen très attentif soit fait au moment de la transcription musicale, afin de savoir quels sont les éléments rythmiques. Nous pensons jusqu'ici que seule la tradition rythmique accentuelle a été observée, mais nous n'en avons pas la certitude, et toutes les suggestions seront les bienvenues.

II. — M. J. Doignon présente une communication sur *le sacramentum dans les anciennes versions latines de la Bible*.

Il rappelle sommairement les données du problème relatif au *sacramentum* chrétien : thème de la *militia Christi*, thèses de Casel, points de vue des juristes sur l'évolution du *sacramentum* profane. Un article récent de Mlle Mohrmann fournit une direction de recherches mal explorée jusqu'à présent : si les textes chrétiens les plus anciens, qui sont les premières versions latines de la Bible, ont inauguré *sacramentum* comme traduction de μυστήριον, peut-on considérer ce terme de *sacramentum* comme traduisant déjà un rudiment de théologie sacramentaire?

La réponse est négative. Les premiers traducteurs de la Bible, dans leur effort de réflexion, ne vont pas au delà d'une discrimination entre μυστήριον profane et μυστήριον judéo-chrétien. On peut objecter à cela la concurrence que *mysterium* fait subir à *sacramentum* : il serait tentant de l'expliquer par une distinction de sens entre *sacramentum*

1. On trouvera ci-après, à la rubrique « Notes et communications », un texte plus développé de cet exposé.

et *mysterium*. En fait, l'apparition de *mysterium* est le résultat de recensions européennes du texte biblique, lesquelles sont plus récentes que l'adoption initiale de *sacramentum* par l'*Afra* ; d'autre part, *mysterium* s'installe aux côtés de *sacramentum* selon une répartition qui, à la lumière des faits, se révèle parfaitement arbitraire.

Les traducteurs anciens de la Bible n'ont pas donné de contenu précis à *sacramentum* ; en prenant *sacramentum* pour réplique de μυστήριον, ils obéissaient à une habitude de traducteurs, dont on a des traces dans des textes profanes de basse époque, et qui devaient faire partie d'un code de la traduction des Septante.

Au surplus, la tâche de traduire l'Écriture était une œuvre d'humilité qui ne prétendait pas avoir une valeur d'exégèse.

— Cet exposé donne lieu à un échange de vues animé. Le R. P. Testard soulève la question du sens de *sacramentum* employé par Pline (*Ep.* X, 96).

— M. Heurgon pense que ce texte reflète un interrogatoire qui eut lieu en grec et ne croit pas que *sacramentum* corresponde à un μυστήριον dans la scène vécue.

— M. Reinach se fait préciser la différence établie par les chrétiens entre *sacrum* et *sacramentum*.

— M. Seston rappelle la riche contribution apportée par les travaux de Doelger à l'interprétation de la liturgie baptismale.

— Le R. P. Hubert estime qu'il n'y a pas lieu d'accuser trop brutalement la distinction entre commentateurs et traducteurs.

— M. Marrou estime qu'il y aurait à tenir compte de la position prise par Mlle Mohrmann relativement au « latin chrétien », en liaison avec les observations de M. Marouzeau.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1954.

Président : M. P. Courcelle.

Membres présents. — M. J. André, Mlle d'Alverny, MM. A. Aymard, R. Bloch, Mlle S. Bocquet, MM. P. Boyancé, O. Chennevelle, J. Collart, Mlle S. Corbin, MM. P. Cornu, P. Couissin, J. Doignon, R. Dumaine, M. Durry, P.-M. Duval, Mlle J. Ernst, M. G. Fohlen, R. P. G. Folliet, MM. J. de Foucault, R. France, H. Frère, Mlles A. Freté, H. Fugier, MM. E. Galletier, B. Georgin, R. Goujard, J. Hellegouarc'h, RR. PP. Hubert, Jimenez Delgado, MM. R. Jumeau, G. Labouesse, Lang, R. P.